

A Balbigny, la mutuelle communale sera effective au 1er janvier prochain



Monique et Joseph, deux futurs adhérents, ici avec le maire Gilles Dupin. - Agence ROANNE

Ces dernières semaines, réunions et permanences se sont enchaînées à Balbigny en vue de la constitution d'une mutuelle communale.

« La mutualisation, c'est dans l'air du temps »

Monique, 70 ans, est plutôt du genre fidèle. 40 ans de vie balbignoise. 22 ans d'inscription à la même mutuelle. Toutefois, avec Joseph, 72 ans, son conjoint, elle se prépare à une petite révolution. « Je n'aime pas ça, pourtant, le changement », sourit-elle. Ce mardi, elle s'est déplacée pour peaufiner quelques détails en vue de son transfert de dossier. À compter du 1^{er} janvier prochain, elle relèvera en effet de la nouvelle « solution santé mutualisée » proposée aux habitants de sa commune. « Une bonne initiative », à son sens. « J'avais entendu que ça se faisait dans le Rhône ».

Plus que le prix - « il y a peu d'écart » d'après Monique - elle recherche avant tout des prestations, notamment en matière de lunettes et dentaire. Comme elle, plusieurs habitants ont déjà manifesté leur intérêt. Ils étaient une soixantaine à la réunion de présentation fin septembre organisée par Actiom. Avec son concept « Ma Commune, ma santé », l'association est déjà présente dans 13 communes ligériennes (principalement au Sud du département).

« Les gens se sont montrés réceptifs », confirme Ludovic Lafon, le courtier mandaté par la structure. « Entre 6 et 8 personnes se sont présentées à chaque permanence pour se renseigner, comparer. La démocratisation des mutuelles, ça permet de donner de l'information aux administrés, ça renforce le lien social et ça peut

permettre certaines économies même si en général les gens préfèrent, à budget constant, s'octroyer des garanties supplémentaires ».

« Esprit de groupe »

Tout s'est fait assez vite, raconte Gilles Dupin, le maire de Balbigny. Nous avons eu écho d'initiatives de ce type pas très loin. On a commencé fin août à se pencher sur la question avec le CCAS, à contacter les municipalités concernées ». Point de contrat entre l'organisme retenu et la collectivité. « Ça nous a juste coûté le prix de flyers distribués et la mise en disposition de salles », note le premier magistrat. Pour cette commune de 2.900 habitants, « la mutualisation, à tous les niveaux, c'est dans l'air du temps. Notre volonté a été de travailler dans un esprit de groupe. On voit des gens qui ont de grosses difficultés à se payer une mutuelle, qui se privent de soins... Il ne s'agit pas d'entrer en concurrence avec les organismes existants, précise le maire, mais d'apporter une autre alternative ». Et d'évoquer les retraités, les chômeurs, les agriculteurs... « On est tous en recherche de pouvoir d'achat ».

Après Balbigny, la démarche pourrait donner des idées à d'autres dans le secteur. Il y a quelques jours, les élus de l'intercommunalité ont en effet évoqué ce sujet en conseil. De quoi laisser présager d'autres initiatives dans les prochains mois ?